

NIEVRE MAG

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIEVRE



DOSSIER

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR LA DÉFENSE DU POUVOIR D'ACHAT DES NIVERNAIS

SOMMAIRE

4/5



CLIC-CLAK

Retour en images sur les événements marquants des dernières semaines dans la Nièvre.

6



CHEZ VOUS...

Les nouvelles des territoires et de vos cantons.

12



PARLONS EN...

Le département participe aux débats citoyens et dialogue avec vous.

14



DOSSIER

Le Conseil départemental s'engage à vos côtés pour la défense de votre pouvoir d'achat.

22



EN PRATIQUE

Des conseils utiles et pratiques pour bien vivre en Nièvre.

24



NIEVRE SOLIDAIRE

Découvrez ceux qui sont à vos côtés pour vous accompagner au quotidien.

26



J'AIME MA NIEVRE !

Les hommes et des femmes qui constituent les forces vives nous parlent de leur attachement à la Nièvre.

28



ON BOUGE ?!

Sports, loisirs et culture, un menu éclectique pour savourer de bons moments.

36



ON SORT ?!

Les dates clés des événements sportifs et culturels à venir.

38



MIAM !

Réalisez et dégustez des recettes concoctées par nos meilleurs chefs nivernais.

39



CONNECTÉS

Quoi de neuf sur les réseaux ?



Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex - Courriel de la rédaction : magazine@nievre.fr
Directeur de publication : Alain LASSUS, Président du Conseil départemental
Rédacteur en chef : Stéphane JEAN-BAPTISTE
Coordination éditoriale : Julie PLUSSIÉ
Rédaction : Emmanuel COULOMBEIX, Christine VINCENT
Photographies et illustrations : Johan BOULET, Banque d'images CD58
Création graphique, Illustrations et mise en page : Laurent BONTÉ
Impression : ROTO France Impression - 77185 LOGNES
115000 exemplaires
ISSN 2257 - 8579

ÉDITORIAL



LA DÉFENSE DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS.

C'est toujours un réel plaisir de vous retrouver dans ce nouveau numéro du magazine départemental. Effectivement, nouveau, parce que, en le feuilletant vous découvrirez une nouvelle maquette, de nouvelles rubriques... et comme à son habitude, il illustre les politiques du Conseil départemental.

Les changements sociétaux importants de ces deux dernières années, nous amènent à agir pour le bien de tous.

Ce nouveau monde qui va mal n'est que le reflet des politiques à la tête de notre pays. Ils gèrent notre société comme une entreprise en laissant sur le carreau bon nombre de citoyens, prônant la déshumanisation. La situation sociale est tendue, les citoyens ont le sentiment de ne plus être écoutés, compris. Certains s'essouffent, sont résignés et subissent de plus en plus toutes ces réformes qui les isolent et les stigmatisent encore plus. C'est pourquoi, le dossier est entièrement consacré au pouvoir d'achat des Nivernais. Il met en avant les différents dispositifs destinés à améliorer leur confort et leur niveau de vie. Ils remettent aussi « l'humain » au centre de nos actions. Un point important qui m'a toujours animé. Car, face à la détresse des populations les plus fragilisées, il est nécessaire que les services du Département puissent accompagner et soutenir les habitants afin de les aider à mieux vivre. Lorsque j'étais maire de Decize, j'ai mis en place une mutuelle solidaire pour tous, que j'ai étendue ensuite au territoire. Déjà 2000 adhérents et un pouvoir d'achat d'environ 1 million d'euros rendu aux Nivernais. C'est déjà un pas, mais ce n'est jamais suffisant. L'Etat nous impose d'améliorer la prise en charge des gens en difficulté (plan pauvreté), à améliorer l'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance, à financer plus de RSA, d'APA, ... et sans jamais augmenter nos dépenses. Une situation qui nous empêche de mener à bien ces politiques. Les charges que nous assumons à la place de l'État s'élèvent à 30 millions d'euros. Malgré ces freins, le dossier présente les aides auxquelles tous les habitants peuvent prétendre. Rien n'est jamais parfait, le Département joue son rôle de proximité et tente d'équilibrer et de gérer au mieux les politiques imposées, ou les défaillances s'accumulent.

Au-delà de nos compétences et de nos activités réglementaires que nous assumons au mieux, le Conseil départemental est sans cesse à l'écoute du territoire et n'hésite pas à être au côté de ceux qui ont besoin.

Je vous estime.

Alain LASSUS - *Président du Conseil départemental de la Nièvre*

INFOS + www.nievre.fr

 @nievre.fr

 @nievre.fr

 @nievrefr

 @nievrefr

CLIC



BUDGET PARTICIPATIF, SAISON 2 DÉPOSEZ VOS PROJETS !

Après les réunions publiques dans les cantons depuis janvier, la 2^e édition du Budget participatif nivernais est lancée !

Du 16 mars au 15 juin, chaque Nivernaise et chaque Nivernais a la possibilité de déposer un projet. S'il est déclaré recevable, il sera soumis aux votes des citoyens entre le 1^{er} et le 31 octobre 2020 !

CLAK



P OUR DIRE STOP À L'EXCLUSION...

Dotée d'une expérience et d'un savoir-faire, PAGODE est missionnée par le Département pour déployer la prévention spécialisée sur les quartiers de Nevers. 3 éducateurs spécialisés interviendront directement sur le terrain pour accompagner les jeunes afin de rétablir le dialogue entre les adultes ou le monde institutionnel.



CANTON DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

A Prémercy, les nouveaux locaux administratifs de l'entreprise à but d'emplois, EBE58, ont été inaugurés, le 12 février dernier, au 9 rue Auguste-Lambiotte.

L'objectif est multiple : rassembler tous les services administratifs et financiers de l'association, offrir des conditions de travail décentes aux salariés et, bientôt, accueillir une autre structure essentielle au dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée, le Comité local d'expérimentation. Les horaires d'ouverture au public restent inchangés et l'EBE58 est joignable par téléphone au 03 86 38 26 64, pour tout renseignement sur les services proposés.



CANTON DE NEVERS 1

Le premier écoquartier du Département !

L'écoquartier du Champs-de-la-Porte est situé sur la commune de Coulanges-lès-Nevers. Fini les constructions les unes sur les autres et place aux grands espaces. Ce lotissement nouvelle génération favorisera l'espace et la préservation de la végétation existante (haies, chênes centenaires...) qui sera complétée par d'autres plantations. 20 engagements drastiques à respecter pour avoir le Label incluant à la fois la mixité sociale, la gestion des eaux de pluie, les mobilités douces... Des espaces communs seront aménagés en privilégiant la construction en bois, recouverte de panneaux solaires, les places de stationnement seront enherbées et l'éclairage public sera intelligent. En attendant les premières constructions, les futurs propriétaires seront conseillés par les architectes du CAUE et des professionnels d'éco matériaux. Un beau projet qui pourrait s'étendre à tout le territoire.

CANTON DE FOURCHAMBAULT

L'aéroport de Nevers-Fourchambault, présidé jusqu'à la fin de l'année 2020 par le président Lassus, s'est lancé dans un plan de développement comprenant de nombreux investissements en faveur de la plateforme.

Seront notamment privilégiés des travaux liés à la sécurité (clôtures, climatisation de la tour, entretien de la piste, remplacement du balisage), des travaux liés à la maintenance et l'embellissement (isolation des bâtiments, achat de matériels d'entretien, travaux intérieurs, signalétique et création d'un site internet) et des travaux liés à la construction/rénovation de locaux pour l'accueil des partenaires (assainissement, rénovation des hangars existants et construction de nouveaux hangars).



CANTON DE CLAMECY

Penser l'inclusion de demain !

Afin d'actualiser les 2 schémas stratégiques de l'inclusion : le Programme départemental (PDI) et le Pacte territorial d'insertion (PTI), le Département a engagé une réflexion pour apporter des solutions concrètes en faveur de ce public fragilisé. Des ateliers regroupant majoritairement des professionnels de l'insertion sociale et les partenaires culturels et sportifs ont été organisés afin de répondre aux besoins de ces personnes et de trouver des actions concrètes pouvant être mises en place sur le terrain. La 2^e phase de réflexion se déroulera d'avril à juin, elle commence le 2 avril prochain, à Clamecy. Ces ateliers sont uniquement ouverts aux professionnels de l'insertion, aux bénéficiaires du RSA ou en accompagnement.

CHEZ VOUS...

CANTON DE DECIZE

12 700 €
D'INVESTISSEMENT

Devay investit dans une chaufferie à bois pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Récemment inaugurée, cette nouvelle chaudière à granulés chauffera l'ensemble des bâtiments communaux, à savoir la mairie, l'école et la salle des fêtes. Le Conseil départemental a participé à hauteur de 12 700 euros soit 16,53% de la dépense prévisionnelle de 76 840 euros.

L'opération s'inscrit au Contrat cadre de partenariat signé avec la Communauté de communes Sud Nivernais.

CANTON DE NEVERS 4



Depuis le 9 janvier dernier, l'hélicoptère sanitaire tant attendu du SAMU58 est stationné à Nevers et répond aux urgences médicales sur l'ensemble du territoire nivernais, là où il est possible de se poser. Il va chercher les patients et les ramène, en 30 à 45 minutes, aux hôpitaux de Nevers, Dijon, Tours ou Clermont-Ferrand. L'hélicoptère est pour le moment stationné à l'aéroport de Nevers, avant des travaux d'aménagement de l'héliport du CHAN, au printemps.

CANTON DE CHÂTEAU-CHINON



« Les clés de l'emploi » sont de retour pour une 6^e édition, le 19 mars (9h-13h) au gymnase de Château-Chinon (Avenue Vauban).

Que vous soyez jeune diplômé, avec pas ou peu d'expérience professionnelle, sans emploi ou en difficulté avec des compétences, ce forum est fait pour vous! Une demi-journée en libre accès, ouverte à tous pour se mettre en avant et aller à la rencontre des employeurs locaux qui recrutent. Pour ceux qui sont intéressés, il est recommandé de venir avec son CV.

Plus d'info : 03 86 85 18 66

CANTON DE VARENNES-VAUZELLES

Ambiance rétro avec « FAITES DE LA N7 »

Le dimanche 19 avril 2020 se tiendra la 5^e édition à Pougues-Les-Eaux. Une journée entièrement festive où passionnés, visiteurs et exposants vont vivre des heures nostalgiques. Une plongée dans l'âge d'or de la désormais mythique Nationale 7. Un programme 100% rétro concocté par les bénévoles de l'association.

Plus d'infos sur la page Facebook : [faitesdelanationale7](#)



CANTON DE GUÉRIGNY

Une lycéenne de 17 ans, Daphné Bonnamour, qui habite à Bona, est devenue Championne de Bourgogne de cross-country, aux Régionaux de la discipline qui avaient lieu dimanche 2 février à la Plaine des Senets à Varennes-Vauzelles. La jeune femme pratique la course de demi-fond, sur 4800 m, depuis cinq ans, dans le club de l'AONivernaise. Si elle n'a pas d'objectif particulier, Daphné évalue ses performances et ses ambitions, d'entraînements en compétitions, au jour le jour.

CANTON DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

A Alligny-Cosne, une nouvelle caserne de sapeurs-pompiers devrait voir le jour en 2022. L'ancien bâtiment, construit il y a une quarantaine d'années, était trop exigu et inadapté aux besoins. La mairie a acheté un terrain d'environ 1300 m² à un particulier, terrain qu'elle cède au SDIS pour l'euro symbolique. Le chantier débutera en 2021.

CANTON DE LUZY



Après Cosne-Cours-sur-Loire en 2019, c'est au tour de Luzy d'accueillir la 3^e édition du Printemps gérontologique, cette fois-ci sur le thème de la filière Alzheimer.

Cette journée d'échanges, ouverte à tous les professionnels intervenant en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics et privés de la Nièvre, aura lieu le mardi 24 mars prochain à la salle des fêtes de Luzy, sous la présidence du Pr Pierre Jouanny (CHU de Dijon) et du Dr Jean-Louis Paponneau (Centre de soins de Luzy).

CANTON DE POUILLY/LOIRE



Les animaux à l'honneur !

Une nouvelle exposition temporaire exclusivement consacrée à la céramique animale, « Terres animales » débutera le 16 mai 2020 jusqu'au 30 septembre au Musée du Grès de Saint Amand-En-Puisaye. À découvrir aussi la collection de grès utilitaires, les œuvres de Jean Carriès (1855-1894) ou celles d'Albert Vallet (1923-2015), ou encore une riche collection de créations contemporaines.

RECRUTEMENT DE PROFESSIONNELS

CANTON D'IMPHY

A La Machine, l'entreprise VGB France, spécialisée dans le préfabriqué en béton, réalise des travaux pour doubler sa superficie.

Située au centre de la France par choix, en 2015, cette société filiale d'un groupe portugais, dispose d'une expertise qui lui permet de répondre à des marchés techniques importants, tels que les éléments du mur « chasse-mer » du nouveau port de Calais.

Pour assurer son développement croissant, VGB France cherche également à recruter des professionnels qualifiés. En quatre ans, l'entreprise a embauché une trentaine de salariés.

CANTON DE NEVERS 3



1000 arbres plantés!

Du nouveau pour l'Espace Naturel Sensible du Bec d'allier ! Début février, 1 000 arbres et arbustes ont été plantés pour recréer une haie bocagère reliant les 2 boisements du bord d'Allier et celui situé le long du ruisseau du Petit Gour. Ce nouveau milieu naturel sera propice au développement de nombreuses espèces qui pourront y trouver nourriture, zone de reproduction et refuge. Ce couloir naturel permettra de favoriser le

déplacement des chauves-souris et constituera une zone d'ombrage pour les animaux en pâturage. 19 élèves du LEGTA de Challuy ont mené en amont des recherches concernant les essences des différents végétaux et ont participé activement à la plantation afin d'allier pédagogie et mise en pratique. Ils étaient assistés des agents de l'UTIR de Varennes-Vauzelles.

CANTON DE NEVERS 2

A Sermoise-sur-Loire, les élus et les autorités ont inauguré, samedi 8 février, la nouvelle Maison de santé pluridisciplinaire.

Bien intégré au paysage, le nouveau bâtiment est très fonctionnel, avec trois parkings et trois espaces dédiés à la médecine générale (et au dentiste), au paramédical (kinésithérapeute, infirmiers, sage-femme) et aux professionnels sans contact avec les malades.



CANTON DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER



Découvrir les futurs talents de demain et créer des vocations, c'est le principe même du Challenge Kart 58 lancé par le Conseil départemental.

Une rencontre sportive et pédagogique alliant la découverte d'une partie du patrimoine Nivernais : le circuit de Nevers Magny-Cours. Plus de 550 élèves de 3^e (soit 20 collèges) ont pu découvrir les coulisses du circuit, le conservatoire de F1 et quelques entreprises implantées sur le site mais ont aussi pu s'affronter sur le bitume de la piste de kart. Début avril, ils seront 21 à concourir pour la demi-finale. Le gagnant aura la chance de faire un stage dans l'école de pilotage Feed racing France, créée par Jacques Villeneuve et Patrick Lemarié, nouvellement installée près du circuit.

CANTON DE CORBIGNY

Le canton de Corbigny fait carton plein dans le domaine de la santé et des seniors. Les maisons de santé de Lormes et Corbigny ont été inaugurées il y a quelques mois, alors que, dans le même temps, Lormes s'est dotée d'un hôpital flambant neuf, que les maisons de retraite de Corbigny et Lormes tournent à plein, et que Brinon-sur-Beuvron est également dotée d'une référence départementale en terme de résidences pour seniors, avec le concours actif de la Mutualité française.



PARLONS EN... ||

DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CITOYENS EN TRANSITION (CDCT) TÉMOIGNENT

CE QU'ELLE EN PENSE !

NATHALIE ROUSSILLON

Auxiliaire de vie scolaire, 57 ans - Cosne-Cours-sur-Loire

« Je suis vivement intéressée par ce sujet qui nous concerne tous. Moi, j'essaye déjà le tri et un système d'échanges locaux mais j'ai envie d'aller plus loin. J'aimerais savoir d'où vient l'idée de ce CDCT, si c'est encore une règle imposée par l'État qui risque de disparaître au prochain changement de gouvernement, ou si c'est quelque chose qui s'inscrit dans la durée, parce que je crois qu'il y a urgence pour la planète et qu'il faut une action longue... »

CE QU'IL EN PENSE !

DOMINIQUE MAURIN

Acheteur industriel - 63 ans - Nevers

« L'avenir de mes enfants et de mes petits-enfants me préoccupe. L'échelon départemental est important pour réaliser des actions concrètes. Chaque territoire a ses problématiques particulières et trop souvent on nous impose des décisions à l'échelon des métropoles qui ne sont pas applicables. Il faut sortir des discours généraux et rentrer dans des actions, mêmes petites, qui peuvent se juxtaposer » !

DES CITOYENS S'INTERROGENT SUR LE TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

CE QU'ELLE EN PENSE !

PAOLA ARBAULT

Restauratrice au Lusitania - Nevers

« Micho, mon apprenti, est quelqu'un de courageux, honnête et respectueux. Nous serions prêts à lui proposer un CDI après son CAP : il est très prometteur ! Après une « Obligation de Quitter le Territoire Français » (OQTF) et malgré une autorisation d'étudier de 6 mois jusqu'au 18 juin, Micho, qui est majeur depuis le 31 décembre, a essuyé un refus d'inscription au CAP par l'Inspection académique. Pourquoi attend-on un an et demi pour écouter ces jeunes? Pourquoi ne leur donne-t-on pas des papiers dès leur arrivée? »

CE QU'ELLE EN PENSE !

GHISLAINE DUMAREST

Retraitée - Saint-Parize-le-Châtel

« Je pense que l'État devrait faire du cas-par-cas. Moussa, que nous considérons comme notre fils, est depuis 2017 dans la Nièvre. Il est en apprentissage dans les mairies de Saint-Parize et Magny-Cours, où il travaille très bien. Il a fait appel de son OQTF du mois d'août mais il aura 19 ans ce 1er avril. La Guinée n'a pas d'état civil. Sans papier, il ne pourra pas travailler. Et que fera l'ASE? »

BLANDINE DELAPORTE

Vice-présidente du Département en charge de l'environnement, du développement durable et du dialogue citoyen

**CE QU'ELLE
EN DIT !**

« En créant cette nouvelle instance, les élus veulent donner la parole aux Nivernais, durablement, afin qu'ils nous aiguillonnent sur nos politiques, nous alertent sur nos pratiques ou nous proposent des solutions concrètes. Si le mandat des membres de ce CDCT doit durer trois ans, nous souhaitons évidemment que cet outil s'inscrive pleinement et durablement, concrètement et en proximité, dans notre stratégie départementale d'adaptation au changement climatique, parce que la transition écologique nous concerne toutes et tous. Nous devons continuer, ensemble, à lutter contre les causes du dérèglement, mais aussi trouver les moyens de nous adapter à ses conséquences inéluctables à court terme. »



ALAIN LASSUS

Président du Conseil départemental de la Nièvre

CE QU'IL EN DIT !

« J'ai écrit au président de la République pour l'informer qu'à compter du 2^e trimestre, je refuserai de prendre, comme tuteur, de nouveaux mineurs non accompagnés à l'Aide sociale à l'enfance, sans des engagements écrits de l'État les assurant qu'ils pourront poursuivre sur notre territoire ce qu'ils ont



commencé avec nous, leur intégration. Ils sont jusqu'à présent presque tous touchés d'une obligation de quitter le territoire. J'estime que c'est un traitement inhumain qui est fait à ces jeunes, alors qu'ils ont des parcours très douloureux, et surtout qu'ils ont su s'intégrer dans leurs familles d'accueil, dans leurs centres de formation, dans leurs entreprises et que tous souhaitent qu'ils restent ! J'exercerai mon droit de retrait contre ce droit de rejet ! »



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE
POUR LA DÉFENSE
DU POUVOIR D'ACHAT
DES NIVERNAIS

ÊTRE À VOS CÔTÉS POUR MIEUX VIVRE DANS LA NIÈVRE !...



A lors que le désengagement de l'État se fait de plus en plus ressentir dans les départements ruraux, le Conseil départemental de la Nièvre prend le parti de s'engager en faveur des politiques afin d'améliorer le pouvoir d'achat des Nivernais.

La société est de plus en plus confrontée à de nombreux changements, d'ordre environnemental, économique ou encore démocratique, laissant sur le carreau, celles et ceux qui n'ont pas les moyens et les capacités de s'en sortir. De trop grandes disparités sociales sont prégnantes sur notre territoire, cela suppose une implication entière et volontaire du Conseil départemental pour être au plus près des habitants en grande fragilité. Véritable chef de file pour remettre l'humain au cœur des préoccupations, le Conseil départemental se mobilise en proposant, en créant, en expérimentant afin d'apporter des solutions et garantir une certaine aisance de vie en augmentant le pouvoir d'achat. Certains dispositifs sont gratuits et concernent tous les habitants, ils sont parfois uniques et exclusifs, car ils n'existent pas forcément dans d'autres Départements ou Régions. La plupart d'entre eux sont méconnus, pourtant ils touchent différents domaines. Certains sont de vrais outils pour simplifier les démarches, notamment en matière de rénovation énergétique, de santé, d'assistance ou d'accompagnement pour le numérique. Grâce à ces nombreux dispositifs, les habitants peuvent bénéficier d'un appui de professionnels. D'autres dispositifs sont spécialement destinés à faire gagner du pouvoir d'achat, comme la mutuelle solidaire ou encore le dispositif chèque-restauration (pour ne citer qu'eux).

EN CHIFFRES

**216.786
HABITANTS**

**309
LOCALITÉS**

**1 591 €
DE REVENU
MOYEN**

CE QU'ILS EN PENSENT, CE QU'ILS EN DISENT...



NIÈVRE RÉNOV

UN NUMÉRO UNIQUE 03 86 60 58 70

Créé en 2016, Nièvre Rénov accompagne les particuliers qui ont un projet de construction ou de rénovation. Ce dispositif est gratuit et il est le seul à exister au niveau départemental. Il peut également apporter une aide financière pour la rénovation énergétique et une aide au maintien à domicile pour les personnes handicapées et les seniors.

**« DU DIAGNOSTIC AU CHANTIER.
LAISSEZ-VOUS GUIDER ! »**

60% des Nivernais ont des revenus modestes. Dans ces conditions, il est inenvisageable pour ces personnes de réaliser des travaux pouvant améliorer leur habitat. Environ 300 dossiers énergie sont reçus par an pour un montant de 5 400 000 euros, entre 17 et 18 000 euros par dossier. Environ 90 dossiers pour l'autonomie par an pour un montant de 675 000 euros, 7500 euros par dossier.

DAMIEN ET CHANTAL

Habitent Coulanges-lès-Nevers,
ils doivent changer leur chaudière à gaz
qui a 20 ans

**« UN SERVICE UTILE,
GRATUIT ET 100 % UTILE. »**

« Avec toutes les pubs sur les aides à la rénovation énergétique, on était un peu perdu. Maintenant, c'est plus clair. Ça permet de bien réfléchir aux différentes solutions et de ne pas agir dans la précipitation. Après ce premier rendez-vous, on passe à la 2^e phase, confronter les différents devis et prendre une décision. C'est dommage, quand on a acheté, il y a maintenant 21 ans, ce service n'existait pas, ça aurait été bien utile à l'époque. »

JÉRÔME YSEBAERT

Conseiller info énergie

**« JE SUIS LÀ POUR DÉMÊLER
LE SAC DE NŒUD
DES AIDES FINANCIÈRES »**

« Nous sommes un service public, on n'a rien à vendre, on est là, mes collègues et moi, pour aider et accompagner les particuliers sur les travaux de construction, de rénovation et les questions liées à l'énergie. Les aides financières sont nombreuses, c'est difficile de s'y retrouver. On écoute, on propose, on n'impose rien, le particulier reste maître de son choix. Je suis là pour démêler le sac de nœuds des aides financières pour que le particulier ait toutes les cartes en main, qu'il sache où il va. »

Le CAUE a une mission d'intérêt public qui apporte gratuitement aux particuliers et aux collectivités des conseils d'ordre architectural (construction, aménagement).

CHRISTOPHE JOLY

Architecte et conseiller au CAUE, depuis 2008

« ON S'ADAPTE AUX DEMANDES, AUX GOÛTS DES PERSONNES »

« On amène un regard neuf sur le projet. Il faut trouver des astuces par rapport à une problématique, tout en respectant les codes de l'urbanisme, l'âme du bâtiment et sans dépasser le budget prévu. Il faut tenir un discours cohérent face aux restrictions d'aménagement. On se déplace sur tout le territoire, et ça, ce n'est pas le cas de tous les CAUE. Dans les bureaux à Nevers, on dispose même d'un centre de ressources ouvert à tous. »

JÉRÔME

A un projet de rénovation sur le bâtiment qu'il a acheté sur la commune de Germigny/ Loire

« C'EST MÉCONNU, C'EST VRAIMENT DOMMAGE ! »

« L'architecte apporte un regard neuf sur le projet, un regard d'expertise en matière de matériaux, de construction, de respect de l'environnement, c'est vraiment utile. Du coup, on n'est pas forcément d'accord ! On reste maître de son choix. Ce qui est génial, même avec un tout petit projet, on vous reçoit et on vous conseille. Il n'y a pas de rapport à l'argent. On est détendu, c'est moins guindé qu'un cabinet d'architecte. C'est méconnu, c'est vraiment dommage, mais au moins ça a le mérite d'exister. »

LE CLAT, LE CDV, LE CEGIDD, LE CDPEF

Ces acronymes ne vous disent peut-être rien, pourtant ces centres proposent tous des services gratuits liés à la santé. 4 centres dans un même lieu (3 bis rue Lamartine à Nevers) la lutte antituberculeuse, la vaccination, le dépistage des infections sexuellement transmissibles ou encore le centre de planification et d'éducation familiale.

CHRISTINE PAUMIER

Sage-femme et responsable de l'unité planification, éducation familiale et IST

« ON A VRAIMENT UNE ACTION GLOBALE ET VARIÉE. »

« Ici, les patients ont une réponse rapide, un rendez-vous sous 15 jours ou le lendemain suivant l'urgence. On instaure un climat de confiance, de bienveillance. On prend le temps d'écouter, on oriente et on propose différentes solutions, mais la femme reste maître de son choix. J'adore ce métier qui demande de tenir compte des spécificités de chacun, on a une autre approche du soin. »

LAURENCE

43 ans, vient d'arriver sur Nevers

« Quand je suis arrivée, il y a quelques mois, je me suis heurtée au problème de trouver un médecin traitant. C'est devenu compliqué quand j'ai eu besoin de consulter un gynécologue, là entre 6 et 8 mois d'attente pour avoir un rendez-vous... C'est en discutant avec mes collègues que j'ai eu connaissance du centre de planification. En très peu de temps, moins de 15 jours, j'ai pu consulter une sage-femme. Les professionnels sont à l'écoute et disponibles, ils instaurent un climat de confiance très appréciable. »

MARIE-AGNÈS PORTA

Cheffe du service santé-prévention

« La vaccination est essentielle, pour se protéger soi-même, ses proches et les autres contre des maladies infectieuses dont certaines sont encore mortelles. Le centre de vaccination est ouvert à tous, à partir de 6 ans, pas besoin d'ordonnance ou de couverture sociale. Les infirmières peuvent vacciner gratuitement en lieu et place d'un médecin, sous certaines conditions. Pour être sûr, il vaut mieux téléphoner ou se déplacer. Si cela concerne une vaccination pour un déplacement à l'étranger, c'est à l'hôpital que cela se passe. »



POUR TOUS !

- Mutuelle solidaire
- Nièvre Renov
- CAUE
- Atelier de formation aux usages numériques
- Lutte contre le logement indigne



POUR LES SENIORS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP !

- Téléalarme 58
- Aide personnalisée d'autonomie (APA)
- Portage de repas
- Aide ménagère / aide au répit
- Aide technique
- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH58)
- Aménagement de logement
- Action de prévention

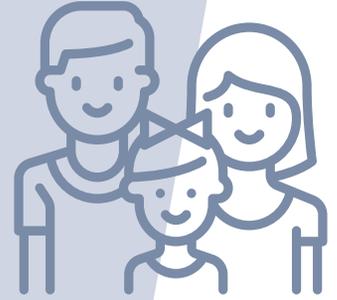


POUR LES PERSONNES EN FRAGILITÉ SOCIALE ET PROFESSIONNELLE !

- Allocation RSA
- Fonds de solidarité
- Fonds nivernais d'aide à la maîtrise d'énergie (FNAME)
- Aide aux employeurs pour l'embauche d'un allocataire RSA
- Tapa's 1 Job : pour les personnes en recherche d'emploi
- CCAPEX, pour trouver des solutions afin d'empêcher l'expulsion locative

LE DÉPARTEMENT S'EN POUR POUVOIR

RTEMENT GAGE VOTRE R D'ACHAT



POUR LES JEUNES !



- Carte avantages Jeunes / J'BOX58
- BAFA : jusqu'à 90% du coût de formation
- Pass Mobilité à l'international : jusqu'à 800€
- Initiatives jeunes : jusqu'à 1500€ par projet
- Enseignement artistique avec RESO
- Bourses pour les étudiants en médecine et en ergothérapie
- Fonds d'aide aux jeunes

POUR LES FAMILLES !



- Vaccination gratuite
au Centre départemental de vaccination
- Conseil conjugal et familial
- Préparation à la grossesse et suivi après naissance
(PMI)
- Centre de lutte antituberculeuse
(Protection maternelle infantile)
- Dépistage des infections sexuellement transmissibles
- Info IVG



Liste non-exhaustive - Toutes les aides sur nievre.fr

POUR MIEUX VIVRE DANS LA NIÈVRE !...

LE PASS À L'INTERNATIONAL

Il existe depuis 2015, en 2018/2019, une quarantaine de jeunes se sont rendus à l'étranger. Cela répond aux besoins des jeunes à différents niveaux, pour un stage, un projet humanitaire, universitaire ou un projet professionnel.

CE QU'ELLES EN PENSENT, CE QU'ELLES EN DISENT...



EMMA

20 ans, en BTS à Raoul Follereau, a bénéficié durant l'année 2019 du Pass à l'international.

« CETTE EXPÉRIENCE M'A FAIT GRANDIR. »

« C'est en discutant avec une prof d'espagnol qui s'occupait d'Erasmus que j'ai eu connaissance de cette aide financière du Département. L'avantage du dispositif, c'est qu'on peut cumuler avec d'autres. Moi, par exemple, je suis boursière, j'ai eu une aide d'Erasmus et 800 euros avec le pass. J'ai pu partir 2 mois en Espagne, à Almeria pour effectuer un stage dans une coopérative qui accompagne les personnes dans la création d'entreprise. Cela m'a permis de payer mon logement, mes transports, ma nourriture et une partie de mon voyage. Une expérience que je ne suis pas prête d'oublier. C'était la première fois que je partais si loin et sans ma famille. Cette expérience m'a fait grandir, j'ai mûri et surtout, c'est une véritable chance. »



AMAL

20 ans, en Fac à Paris 12, en 2^e année de Sciences politiques

« CE COUP DE POUCE VA SÉRIEUSEMENT M'AIDER »

« Je dois partir 5 mois en Russie, à Moscou, à l'institut d'étude de Ranepa. Je suis boursière et j'ai une aide à la mobilité de ma Fac, mais j'avais besoin de trouver d'autres financements. Si mon dossier passe en commission, ce coup de pouce va sérieusement m'aider à organiser mon voyage, pour financer une partie de mon billet d'avion et mes dépenses sur place. J'ai choisi ce pays car je ne le connais pas, j'ai vraiment envie de m'immerger, de rencontrer les habitants, car j'ai le projet d'apprendre le russe pendant ces 5 mois. C'est une chance inouïe, mon ressenti avant de partir, est un mélange de doute, de crainte et d'excitation. »



NADIA RABHI

Cheffe du service éducation populaire et jeunesse

« C'EST ALLER À LA RENCONTRE DE NOUVELLES CULTURES »

« Les jeunes peuvent aller partout dans le monde, ils ne sont pas limités à l'Europe. Tous les jeunes du territoire sont concernés, les seuls critères sont la motivation et l'engagement. C'est une ouverture sur le monde, c'est aller à la rencontre de nouvelles cultures. Une aide de 800 euros maxi, avec tout de même une obligation : faire un retour sur son expérience pour donner envie aux autres et étendre le dispositif au plus grand nombre. Pour ceux qui reviennent, ils prennent conscience qu'ils ont la chance de vivre ici, en France. Il faut parfois aller plus loin pour se rendre compte que la notion de démocratie n'est pas la même dans tous les pays. »

CE QUE LE DÉPARTEMENT PAIE À LA PLACE DE L'ÉTAT

EN 2019

DÉPARTEMENT
DE LA NIÈVRE

Le département de la Nièvre a financé le reste à charge des 3 allocations individuelles de solidarité, RSA, APA et PCH

Décidé par l'État et non compensé par l'État soit 21,9 M€

Le département de la Nièvre a financé le différentiel, en fonctionnement et en investissement du coût du SDIS par rapport à la part affectée de TSCA (article 53), **soit 5,7 M€**

Le département de la Nièvre finance le surcoût de la mise à l'abri des mineurs non accompagnés, ainsi que l'hébergement de jeunes majeurs, **soit 2,2 M€**

Le département finance la prise en charge des personnes vivant avec un handicap ne pouvant être hébergées en maisons d'accueil spécialisées (coût non estimé à ce stade) **relevant de la compétence de l'État**

Le département de la Nièvre finance la lutte contre les MST, le centre de vaccination, le centre de lutte anti-tuberculeux et les actions de prévention en santé, **relevant de la compétence de l'État soit un coût net de 53 000€**

DÉPARTEMENT
DE LA NIÈVRE

Le département finance la médiation numérique pour réduire la fracture numérique **en lien avec la dématérialisation des services de l'État, soit un coût estimé à 50 000 € par an.**

Le département de la Nièvre subit l'impact sur sa masse salariale avec le protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (250 000 €), revalorisation du SMIC (174 000 €) etc. **Mesures unilatérales de l'État**

SOIT UN TOTAL DE 30,3 M€

CETTE SOMME PERMETTRAIT :

- de baisser de 23,90% à 11,80% la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- ou de diminuer l'encours de dette de 13%, et d'établir la capacité de désendettement à 6.9 années (au lieu de 8.5 années),
- ou de rénover 630 km de couches de roulement
- ou de financer la construction de 150 km de pistes cyclables
- ou de financer la MADEF et d'autres équipements à destination des Nivernais les plus défavorisés
- ou de rénover la quasi-totalité des collèges de la Nièvre.

AU CŒUR DE L'URGENCE...

« LES SECOURS ONT BESOIN DE RENSEIGNEMENTS PRÉCIS POUR COMPRENDRE LA SITUATION ET ENGAGER, À LA BONNE ADRESSE, LES MOYENS LES PLUS ADAPTÉS. »

LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA NIÈVRE

QUE SE PASSE-T-IL QUAND ON APPELLE LE « 18 » OU LE « 112 » ?

ON A TOUS CONNAISSANCE DU RÔLE DES SAPEURS-POMPIERS, DES CASERNES, MAIS CONCRÈTEMENT QUI RÉPOND ? OÙ ARRIVE NOTRE APPEL ? QUI ENVOIE LES SECOURS ?

Comme partout ailleurs en France, les appels sont centralisés, ils arrivent tous en un même lieu : le centre de traitement de l'alerte (CTA). Au bout du fil, des sapeurs-pompiers appelés « opérateurs » répondent, 24 h/24 aux demandes de secours. Ils sont chargés d'analyser la situation (nature, gravité, localisation des interventions...) et d'envoyer sur place les engins et personnels appropriés. Une fois en ligne, l'opérateur vous pose plusieurs questions, tout d'abord d'ordre pratique et, ensuite informatif sur la raison de votre appel. Pour répondre rapidement à votre demande, l'opérateur dispose de 3 écrans, un où il note toutes les infos vous concernant, un sur les données en temps réel des effectifs et des engins dans les différentes casernes du Département et un troisième où se trouvent localisées les personnes possédant le permis de sauver.

Suivant la nature de l'urgence, l'opérateur envoie une demande d'intervention à la caserne la plus proche ou alors, vous êtes orienté vers un autre service, comme la police, la gendarmerie, le SAMU,... Il est vrai que durant la phase de questionnement cela peut vous paraître long et fastidieux, mais cela est nécessaire afin d'estimer les secours adéquats et être le plus efficace et le plus efficient possible. Même dans les situations les plus graves, il est important de garder son calme afin de donner les indications à l'opérateur pour que les secours interviennent au plus vite. Minute par minute, les opérateurs sont en lien direct avec les services envoyés, ils suivent en temps réel l'intervention : messages, demande de renfort, mise en relation avec la police, les gendarmes, le SAMU,..., jusqu'au retour au centre de secours de tous les engins. ■

NUMÉROS UTILES



112

LE NUMÉRO D'URGENCE UNIQUE DANS TOUTE L'EUROPE. Ce numéro universel, vous permet de contacter les services d'urgence depuis les pays de l'Union européenne. Dans certains pays, un système de traduction simultanée permet la bonne compréhension des échanges si vous ne parlez pas la langue du pays d'accueil.

18

LES SAPEURS-POMPIERS. À appeler en cas d'incendie, d'accident de la circulation, de malaise sur la voie publique, de catastrophe naturelle, de personne en détresse, de fuite de gaz...

15

LE SAMU (SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE). Ce numéro doit être appelé en cas de besoin médical urgent ou de renseignements d'ordre médical (en l'absence de votre médecin traitant).

17

LES FORCES DE L'ORDRE (GENDARMERIE OU POLICE), à contacter en cas de troubles de l'ordre public, de vol et d'agression.

114

LE NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES DÉFICIENTES AUDITIVES.

115

SAMU SOCIAL tout personne qui présente une détresse sociale.

119

ENFANCE EN DANGER.

3966

MÉDECIN DE GARDE.

3919

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES.

PRÉVENTION



PERMIS DE SAUVER

LE MAILLON COMPLÉMENTAIRE DE LA CHAÎNE DES SECOURS: LE PERMIS DE SAUVER

C'est une application téléchargeable depuis son smartphone, elle permet de participer à la chaîne de secours et propose une possibilité d'intervention rapprochée assurant une prise en charge plus rapide de la victime, augmentant ainsi les chances de survie. Cela concerne les citoyens qui possèdent une formation aux premiers secours.

À ce jour, 37 permis de sauver ont été délivrés sur le Département.

LE SDIS EN CHIFFRE



151

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

1146

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

67

PERSONNELS DU SERVICE DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL

47

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

406

VÉHICULES OPÉRATIONNELS

18 201

INTERVENTIONS EN 2019

84 640

APPELS REÇUS AU CTA-CODIS 58

2 minutes 45 secondes

DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES APPELS

QUELLES INFORMATIONS DONNER AU TÉLÉPHONE ?



VOTRE IDENTITÉ

Donnez votre nom et un numéro de téléphone où vous êtes joignable,

LE LIEU DE L'ACCIDENT

Soyez le plus précis possible (ville, rue, numéro, étage, point kilométrique sur autoroute, sens de la circulation...),

LA NATURE DE L'ACCIDENT

S'agit-il d'un incendie, d'un accident de la circulation, d'un malaise, d'une explosion, d'une fuite de gaz, d'une inondation... ?

LE NOMBRE DE VICTIMES

Indiquez le nombre de personnes concernées et décrivez l'état de chaque victime (respirent-elles, parlent-elles... ?),

SI VOUS CONNAISSEZ LA VICTIME

précisez son âge, ses antécédents (personne cardiaque, diabétique, épileptique...),

LES DANGERS SPÉCIFIQUES

indiquez tout risque potentiel (difficultés d'accès, produits chimiques, explosion, effondrement...).





La Maison des personnes handicapées de la Nièvre expérimente depuis fin novembre des lieux de permanence sur le territoire afin de rendre ses services plus accessibles.

Faciliter les démarches et permettre une meilleure lisibilité des différents services proposés, c'est ce que font les agents instructeurs de la MDPH Mobile en se déplaçant dans les sites d'action médico-sociale du département. Pour Marie-Pierre Duchemin, directrice de la MDPH, cette *« démarche fait partie d'une réflexion menée depuis plusieurs années par le Conseil départemental pour repenser la relation usagers / administration. Il faut reconsidérer nos manières de faire, les modifier ou trouver d'autres moyens pour accompagner les demandes. C'est ce qu'on a fait avec la MDPH Mobile. »* Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation afin de savoir si elle sera reconduite. Mais, au vu des rencontres qui se sont déroulées, les agents instructeurs ont un retour positif des usagers. Mr et Mme Grandjean habitent Champvert, ils étaient à Decize: *« Mon dossier est clos, mais le problème c'est que je ne peux pas me déplacer seul, ma femme est obligée de m'accompagner, cette permanence nous évite d'aller jusqu'à Nevers. J'ai des questions à poser, par téléphone c'est jamais simple. Là, au moins, on a un interlocuteur devant soi, un visage à mettre sur une voix. C'est plus humain et surtout, on est pris en considération. On est plus seulement un numéro de dossier. Ça change tout. »* En attendant, la MDPH poursuit avec ses équipes et les membres de la commission des droits et de l'autonomie son questionnement pour améliorer la réponse aux demandes et aux besoins des usagers. Pour cela, elle a répondu à un appel à projet intitulé « Handicap et perte d'autonomie, innovation sociale par le design », lancé en 2018 par la caisse nationale des solidarités autonomie.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Pour mener à bien cette dynamique de consultation, la MDPH est accompagnée par le cabinet de designers DETEA. Plusieurs ateliers ont permis avec l'aide de partenaires, de professionnels et de personnes en situation de handicap de revoir les outils de communication et de créer un guide d'entretien pour faciliter le remplissage du dossier de 20 pages qui s'apparente quelques fois à un parcours du combattant. Marie-Pierre Duchemin conclue : *« Il faut développer ces permanences, avec pourquoi pas des ambassadeurs dans les SAMS, dans les Maisons de santé, dans les Maison France services pour accompagner les usagers ».* ■

INFOS PRATIQUES

La MDPH de la Nièvre
11 rue Émile Combes
58000 NEVERS

Accueil téléphonique, tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30: 03 86 71 05 50 / N° vert gratuit 0 800 771 826

Accueil physique, tous les après-midis de 13 h à 16 h 30, sauf le mardi toute la journée dès 8 h 30, et sur rendez-vous le mercredi.



LA MDPH MOBILE À VOTRE PORTE !

J'AI ME MA NIÈVRE ★

**«JE VAIS CONTINUER
DE REVENDIQUER MA NIÈVRE
DANS MES POLARS...»**

APRÈS UN PARCOURS DE JOUEUR PUIS D'ÉDUCATEUR DANS LES CLUBS SPORTIFS NIVERNAIS, LE VAUZELLIEN LAURENT RIVIÈRE A PRIS LE TOURNANT DE LA LITTÉRATURE, EN DEVENANT AUTEUR À SUCCÈS DE POLARS 100 % NIVERNAIS CHEZ UN ÉDITEUR NATIONAL.

« MON AMOUR POUR LA NIÈVRE EST DU MÊME ORDRE QUE CELUI POUR LA FAMILLE »

★ NIÈVRE MAG

D'où êtes-vous originaire ?

Laurent Rivière : Je suis un enfant de la cité-jardin de Vauzelles. Mon arrière-grand-père était le premier garde de la cité en 1920. Mon grand-père fut un maire très respecté dans cette ville, et mon père, ancien footeux, était très impliqué dans l'ASAV omnisports. Et moi, entre 8 et 40 ans, j'ai toujours eu un rôle actif dans des clubs sportifs vauzelliens.

★ NM

Quel est votre endroit préféré dans la Nièvre pour vous ressourcer ?

Laurent Rivière : C'est le jardin d'un couple d'amis, Mathilde et Pierre Nouvel, à Glux-en-Glenne. J'adore aller là-bas pour parler du Morvan et d'archéologie avec eux ! Le plaisir que j'ai eu à me promener à Bibracte avec Pierre, archéologue renommé, j'ai voulu le transmettre dans mon polar, la Diagonale du Loup.

★ NM

Y a-t-il une personnalité nivernaise pour laquelle vous avez un coup de coeur particulier ?

Laurent Rivière : En dehors du sport, où j'ai admiré beaucoup de monde tels que Stéphane Save, de l'ASPTT tennis, René Szatny et Jean-Pierre Böhm, de l'ASAV foot, mon coup de coeur, c'est également Françoise Ducourtioux, la directrice artistique des Zaccros D'Ma Rue, qui m'a accueilli il y a une quinzaine d'années dans cette famille des Zaccros. J'y ai pris mes repères, en découvrant la qualité du travail, la chaleur humaine, l'envie de faire des choses populaires.

★ NM

En gastronomie, y a-t-il une spécialité nivernaise qui vous met l'eau à la bouche ?

Laurent Rivière : Il y a le jambonneau de mon enfance, le jambonneau de chez Berthommeau, un charcutier de la cité-jardin et la galette aux griaudes du marché couvert de Fourchambault.

★ NM

Quel regard portez-vous sur le département ?

Laurent Rivière : Comme je suis enfant de la Nièvre, c'est de l'amour du même ordre que celui que vous avez envers votre famille. C'est-à-dire que vous pouvez être agacé par certaines choses, mais vous n'avez pas d'autres choix que de les aimer. Je suis par exemple agacé par l'Agglomération qui favorise la grosse locomotive neversoise, en transformant peu à peu toutes les villes autour en cités dortoirs, mais malgré tout, Nevers, ça reste la grande sœur, la belle ville que je respecte et que j'admire.

★ NM

Avez-vous des espoirs pour la Nièvre ?

Laurent Rivière : Moi, je pense qu'on va être encore dans le dur un moment. Les gens se plaignent, ils ne remarquent pas la beauté qu'ils ont sous les yeux, mais ils regardent ce qu'il y a à la télé et sur l'écran des portables, en oubliant qu'il y a dans la Nièvre une qualité de vie. On ouvre les magasins le dimanche mais on n'ouvre pas les yeux sur la richesse de notre potentiel humain et naturel.

★ NM

Qu'est-ce qui vous fait rester dans la Nièvre ?

Laurent Rivière : Pour le moment, le spectacle que j'ai sous les yeux me ravit. Je vais continuer de revendiquer ma Nièvre dans mes polars, et même inviter dans mon prochain livre sur la Cité-Jardin de Vauzelles, un enquêteur noir américain, Lew Griffith, sorti de l'imagination d'un grand auteur de romans noirs, James Sallis, qui m'a autorisé à insérer son personnage dans quelques chapitres. ■

Bibliographie

- Morvan de Chien (réédition en avril)
- La Diagonale du loup (éditions du Toucan, 2017, Prix du polar nivernais 2019 décerné par 7 médiathèques de la Nièvre, réédition en format poche en avril 2020)
- Dans les Bras Morts (éditions du Toucan, 2019)

ON BOUGE ?! 

 **DANSER !
CHANTER !
SORTIR !
COURIR !**



LE SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT ET DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Grâce à RESO, plus de 5 000 enfants, adolescents et adultes nivernais pratiquent chaque année la musique, la danse ou le théâtre, dans l'une des structures partenaires.

Créé en 2003 à l'initiative du Conseil départemental, RESO Nièvre est un Etablissement public de coopération culturelle, composé de 16 collectivités (Département, communautés de communes, communes), qui permet aux Nivernais d'accéder à une offre artistique de qualité et diversifiée, dans le cadre scolaire ou au sein des établissements d'enseignement artistique et des associations de pratiques en amateur. 5 000 personnes découvrent, apprennent et pratiquent ainsi la musique, le théâtre ou la danse, un peu partout sur le territoire, en étant encadrés par des enseignants ou des intervenants qualifiés qui leur font partager leur passion.

Devenu le premier employeur culturel du département, RESO favorise une dynamique départementale au bénéfice de tous, qu'il s'agisse d'organiser des master classes, des ateliers, des auditions, des concerts ou des spectacles... RESO accompagne aussi les collectivités partenaires dans la définition et la mise en œuvre de leur politique culturelle et propose des projets adaptés aux besoins et aux moyens du territoire. D'un budget annuel de 3,2 millions d'euros, RESO est financé à hauteur de 1,42 millions d'euros par le Département. ■



Plus d'infos au 03 86 93 98 45
ou sur www.reso58.fr

ON BOUGE ?!

La projection itinérante a été mise en place par le Conseil départemental mais depuis 1998, c'est l'association Sceni Qua Non qui a la main.

Forte de son expérience dans le domaine, l'association Sceni Qua Non œuvre depuis le début des années 80 pour promouvoir le cinéma sous toutes ses formes : du court, du moyen, du long, du cinéma de niche, d'art et d'essai et du tout public... 32 communes en zone rurale du Département accueillent une fois par mois les projections, le cinéma itinérant étant un véritable vecteur de lien social qui a parfois disparu dans certains bourgs et villages. Afin que chacun y trouve son compte, SQN organise tous les trimestres avec les communes des réunions de programmation. Une concertation qui a permis la projection du film « Les vétos » de Julie Manoukian. L'itinérance a vraiment le vent en poupe, le taux de fréquentation des salles itinérantes et des 4 miniplexes augmente chaque année et les plus petites communes font figure de bon élève. Mais SQN joue aussi sur d'autres fronts comme l'éducation à l'image, qui se manifeste par le biais de plusieurs dispositifs : l'accompagnement de certains établissements scolaires avec des projections spécifiques (docs, fictions, animation,...) ou encore des ateliers.

LE CINÉMA ITINÉRANT A LE VENT EN POUPE !

SCENI QUA NON



Il y a aussi le dispositif passeur d'image dispensé dans les structures sociales. Pendant une semaine à 10 jours, on apprend à réaliser, à monter, avec en prime la chance de pouvoir rencontrer des professionnels de l'image. Sans oublier l'organisation du festival du court métrage qui se déroule à Ouroux-En-Morvan. ■

SCENI QUA NON EN CHIFFRES

Environ 11 000 entrées sur le cinéma itinérant avec 563 séances
Environ 17 700 entrées pour les miniplexes
123 films programmés sur 50 semaines, 51 pour les miniplexes
Subvention du Conseil départemental : 88 500 euros

« PARTIE(S) DE CAMPAGNE »

Le festival du film court d'Ouroux-en-Morvan, du 16 au 19 juillet.
Une compétition de courts métrages et une programmation sur la thématique « les révolte(s) ».

Plus d'infos sur le site : www.sceniquanon.com

TOUS RAID DE PLEINE NATURE...

AU PROGRAMME LE 17 JUIN PROCHAIN

De la voile, du paddle, du canoë (*Yves Pregermain et l'équipe Activital*), du tir à l'arc (*Arc Évasion*), du bike & run (*professeurs d'EPS*) et du BMX (*Ass. sportive Guérigny/Urzy*). Afin de joindre l'utile à l'agréable, des ateliers sur la biodiversité viennent compléter cette journée. Ils sont dispensés par Christophe Page (*d'Instant Nature.*) ■

CARACOL 58



Depuis 13 ans, CARACOL 58 réunit chaque année les collégiens du territoire pour une rencontre sportive ludique et pédagogique.

Il est vrai qu'avec un patrimoine aussi riche et varié, la Nièvre se prête volontiers à la pratique d'activités liées à la nature. CARACOL 58 a donc été créé pour valoriser ce potentiel et allier activité sportive et découverte de la faune et de la flore tout en découvrant le cadre exceptionnel de la base Activital de l'étang de Baye. Cette année, environ 200 collégiens de 4^e uniquement issus d'une vingtaine d'établissements et inscrits dans les associations sportives des collèges se réuniront le 17 juin prochain pour vivre une nouvelle journée intensive. Cette année encore, le Département valorisera les produits locaux et le circuit court pour les ravitaillements et le goûter (pains sportifs, brioche, jus de pomme). ■

Depuis la première édition en 2007, 3 000 élèves de 4^e ont participé au challenge. Le Challenge est élaboré par le Pôle Éducation, Culture, Sport et Loisirs (PECL), et réalisé avec le soutien du Comité Départemental UNSS, en concertation avec l'Inspection Académique et la Direction Départementale Jeunesse et Sports (DDJS).

ON BOUGE ?! 

DÉPASSER SES LIMITES...



 HANDISPORT

Dans la Nièvre, ils sont 350 licenciés d'un club ou d'une association agréés par le Comité départemental handisport (CDH). Ils pratiquent le badminton, l'équitation, la natation, le tennis de table, l'escalade, le cyclisme ou le tir-à-l'arc...

Le CDH de la Nièvre affine 16 clubs ou associations, afin de permettre à des personnes handicapées de pratiquer une discipline sportive. Ces structures sont en général ouvertes aux valides mais elles ont créé des sections pour les handicapés, et cela dans toutes sortes de disciplines. 350 Nivernaises et Nivernais sont ainsi licenciés handisport, que ce soit à Nevers, Varennes-Vauzelles, La Charité, Clamecy, Baye ou Imphy... « *Il suffit d'avoir un peu de matériel adapté et des encadrants formés* » relate Nathalie Laurent, la présidente du CDH.

Auprès du Comité départemental, les clubs affiliés peuvent trouver des conseils et du soutien pour l'aménagement et l'accessibilité, des formations, mais aussi du matériel spécifique qui peut leur être prêté et mutualisé en fonction des demandes.

C'est ouvert à presque tous ! « *La Fédération française de handisport prend en compte les handicaps physiques, tels que la paraplégie, l'hémiplégie, l'amputation, mais aussi sensoriels, comme les déficiences visuelles ou auditives* » explique Nathalie Laurent. Et il n'y a pas d'âge pour bien faire ! Les Nivernais ont entre 12 et 60 ans. ■

Plus d'infos au 06 23 31 21 17
ou sur www.handisport-nievre.fr

LE PRINTEMPS DU NUMÉRIQUE

Cette année, le Printemps du numérique se déroule du 30 mars au 10 avril.

Co-organisé par la Fabrique emploi et territoires (ex-Maison de l'emploi et de la formation) et le Conseil départemental de la Nièvre, avec de nombreux partenaires privés, publics et associatifs locaux, cet événement propose aux Nivernais de se sensibiliser aux usages numériques. Plus de 40 animations gratuites seront proposées sur tout le département sur diverses thématiques (nouvelles technologies, numérique au quotidien ...) et des Rencontres du Numérique le 1^{er} avril.

Le Printemps du numérique, ce sont d'abord plus d'une trentaine d'ateliers, dans différents points du territoire, qui permettent d'aborder les thèmes du « numérique dans l'entreprise », des « nouvelles technologies », de la « promotion des métiers de



30 MARS - 10 AVRIL 2020

PLUS DE 40 ANIMATIONS GRATUITES AUTOUR DU NUMÉRIQUE
SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

tout le programme sur notre page facebook

 @PDN58  

la formation» et du « numérique au quotidien. Et puis ce sont aussi « Les rencontres du numérique », à Nevers, Clamecy, Prémery, La Charité-sur-Loire, Cosne-sur-Loire, Luzy et Decize, qui permettent de rencontrer et d'échanger avec les acteurs du numérique, par exemple pour construire un robot, manier les réseaux sociaux, découvrir les FabLab, renforcer la sécurité informatique...■

FAIRE FLEURIR LES PIXELS !

LA FABRIQUE
EMPLOI ET TERRITOIRES



Retrouvez le programme complet sur
[<http://www.facebook.com/PdN58/> |
www.facebook.com/PdN58/] / @PdN58



VIVRE LA NIEVRE

POUVOIR D'ACHAT : QUAND LE DÉPARTEMENT S'EN MÊLE !!

Un rapport de l'organisation non gouvernementale OXFAM présenté début janvier démontre que se poursuit la croissance des inégalités dans le monde. La richesse des 1% les plus riches de la planète correspond à la richesse de 90% de la population mondiale, soit 6,9 milliards de personnes. Les 2 153 milliardaires du monde entier possèdent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes, soit 60% de la population mondiale. C'est inacceptable ! Combien de temps cela peut-il encore durer ? Les peuples n'en peuvent plus, les manifestations constatées partout dans le monde le prouvent. C'est vrai ailleurs ! C'est vrai chez nous ! Selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques, organisme indépendant de recherche, de prévision et d'évaluation des politiques publiques créé par l'État, l'effet cumulé des mesures socio-fiscales du gouvernement de 2018 à 2020 reste très fortement marqué par le geste fiscal effectué en direction des ménages les plus aisés en début d'année 2018. Sur les 17 milliards d'euros de gains de pouvoir d'achat pour les ménages depuis 2018, plus de 4 milliards d'euros l'ont été aux 5% de ménages les plus aisés. A contrario, l'effet cumulé des mesures prises depuis le début du quinquennat devrait être négatif pour les 10% des ménages les plus modestes. Pendant ce temps, le Conseil départemental, quant à lui, mène des actions visant à offrir du pouvoir d'achat aux Nivernais : mutuelle solidaire, habitat par des travaux de rénovation, conseils gratuits d'ordre architectural, gratuité dans les centres de lutte antituberculeuse, la vaccination et le dépistage d'infections, accompagnement gratuit des particuliers ayant un projet de construction ou de rénovation, mise en place d'atelier de formation aux usages numériques... Il ne devrait pas être le seul !

Patrice Joly
Président du groupe « Vivre la Nièvre »

LA NIEVRE S'ENGAGE

Avec l'essor des nouvelles technologies, la communication occupe une place prépondérante dans la vie politique, au point que l'inventaire des « éléments de langage » remplace souvent dans les médias l'analyse des projets. Les « éléments de langage » sont les briques Lego des discours politiques : on peut en faire des constructions très ingénieuses, mais au bout du compte, on n'a jamais qu'un château-fort en plastique. La communication est nécessaire pour rendre intelligible un projet politique. Les problèmes commencent quand on croit que parler, c'est agir, comme si les incantations avaient le moindre effet sur le réel. « Condamner avec la plus grande fermeté » tel ou tel crime odieux ne suffit pas à fonder une politique pénale ; et la répétition de formules creuses devient un aveu d'impuissance qui confine au grotesque.

La démocratie s'épanouit dans le débat ; or le débat ne peut exister qu'entre adversaires de bonne foi, prêts à échanger des idées et non des invectives, à poser leur bouclier idéologique pour réfléchir sans parti-pris, bref, à communiquer. Rien à voir avec le rideau de fumée verbal dans lequel les baratineurs professionnels cherchent à escamoter la réalité quand elle les dérange.

« Je fais fête à la vérité et je la chéris, en quelque main que je la trouve, et je me rends allégrement à elle, je lui tends mes armes de vaincu, du plus loin que je la vois approcher », écrit Montaigne. Il fut maire de Bordeaux et diplomate, preuve qu'on peut aimer la vérité et faire une belle carrière politique. Il est vrai qu'il écrivait aussi : *« J'aimerais mieux que mon fils apprît à parler aux tavernes qu'aux écoles de la parlerie. »* Sans doute pensait-il déjà qu'on n'avait guère de chance d'y entendre des discours sincères.

Corinne Bouchard,
pour le groupe La Nièvre s'engage.

NIEVRE POUR TOUS

LA SPIRALE DE LA MISERE

En 1987, ATT quart monde tirait la sonnette d'alarme et annonçait que la France comptait 2,5 millions de pauvres ; en 2003, le Conseil économique et sociale écrivait que 4 millions de français vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Actuellement, ce sont plus de 9 millions de personnes dans le pays qui sont atteints par l'exclusion et la précarité. Ces chiffres sont terrifiants par leur importance et par leur accélération. Non seulement la Nièvre n'échappe pas à ce phénomène de paupérisation, mais elle se situe dans le peloton de tête des mauvais élèves avec un taux de nivernais frappés par la misère oscillant entre 15% et 22% de la population. C'est particulièrement prégnant dans la capitale nivernaise et au sein des quartiers « politique de la ville ».

Pourtant, il n'y a pas de fatalité à cette situation si nous savons à la fois infléchir la politique nationale et mieux exploiter les ressources de notre territoire. Infléchir la politique nationale, c'est exiger la mise en œuvre de toutes les expérimentations permettant d'améliorer le système, tels, par exemple, le « revenu universel de base », l'extension du RSA aux 18/25 ans, le renforcement du dispositif « zéro chômeur »...

Exploiter les ressources de notre territoire, c'est mieux identifier les emplois offerts par nos entreprises et pérenniser l'offre de proximité, c'est agir sur la formation et les circuits d'insertion sociale et professionnelle. Mais, c'est aussi prendre en compte le rôle des associations, faciliter la mobilité et adapter les dispositifs de formation ...

Bref, c'est mobiliser l'ensemble de nos moyens pour éradiquer ce mal qui ronge notre société. Le challenge est difficile. Le résultat conditionne notre avenir.

Philippe Morel
Conseiller départemental Délégué à la Prévention spécialisée, aux NEETS et à l'insertion, Président du groupe « La Nièvre pour tous »

Archives départementales
Nevers



Suivez nos aventures, les coulisses du département,
les indiscretions et bien plus encore sur nos réseaux sociaux !

www.nievre.fr



nIEVRE
le département

ON SORT ?!



CLASSICS DAYS

2 > 3 MAI - CIRCUIT DE NEVERS-MAGNY-COURS



Une 13^e édition particulière avec la venue d'un invité d'honneur exceptionnel, le plus célèbre des Finlandais et ex-champion du Monde des rallyes, Ari Vatanen. ■

SORTIES NATURE

DÉPARTEMENT



Une 15^e édition avec la présentation de l'agenda, le 8 avril au ciné Mazarin avec une soirée cinéma-conférence en partenariat avec l'ACNE. Infos sur nièvre.fr ■

FORMAT RAISIN

15 JUIL. > 26 JUIL - DÉPARTEMENT



À découvrir dans 30 lieux différents, un grand nombre d'œuvres musicales, baroques, classiques, contemporaines, jazz : www.format-raisins.fr ■

TOUR NIVERNAIS MORVAN

11 > 14 JUIN - DÉPARTEMENT



Véritable événement qui rassemblent les amoureux du cyclisme. Ambiance garantie et un avant-goût du Tour de France. Infos sur www.tournivernaismorvan.fr ■

LES ZACCROS D'MA RUE

6 > 12 JUILLET - NEVERS



Le festival des Arts de la rue revient pour une 21^e édition avec de nombreuses surprises. Infos sur : zaccros.org ■

BLUES EN LOIRE

15 > 22 AOÛT - LA CHARITÉ-SUR-LOIRE



Du blues et encore du blues ! Des artistes venus des 4 coins du monde investissent La Charité et ses alentours. www.bluesenloire.com ■

TUT! TUT!

9 JUIL. > 28 AOÛT - DÉPARTEMENT



C'est reparti pour une nouvelle tournée de l'alimentation générale culturelle.
Découvrez les lieux de représentation sur: nievre.fr ■

CONVIVIALES DE NANNAY

14 > 29 AOÛT - NANNAY



©Jissé

Une programmation tout azimut sur le monde rural, l'art et la nature. Du 14 au 16 août: hors les bois.
Infos sur: www.nannay.fr/les-conviviales ■

AUX QUATRE COINS DU MOT

20 > 24 MAI - LA CHARITÉ-SUR-LOIRE



La Charité célèbre le mot sous toutes ses formes, des rencontres, des concerts, des conférences, des animations...
citedumot.fr/aux-quatre-coins-du-mot ■



Jean-Luc Millet dirige les cuisines de l'Orangerie au Conseil départemental, il est également membre des Toques Nivernaises. Son métier, c'est sa passion, il aime faire partager son savoir-faire tout en respectant les saveurs du terroir.

Truite du Morvan, rôtie sur la peau accompagnée de pommes de terre boulangères et tomates confites au chèvre



Ingédients pour 4 personnes :

- 1 pièce de truite de 1 kg (ou 4 pavés de 160 g) des piscicultures du Morvan (03 86 85 14 34)
- 400 g de pommes de terre
- 25 g d'oignons ciselés
- 70 g de beurre
- 8 g de poitrine fumée ou lardons
- 1/2 L de fond blanc
- 1 fromage de chèvre de la Ferme du Pressoir Val d'Osseux, Famille Loisy (03 86 85 14 63)
- 4 g de sel
- 8 pétales de tomates confites
- 4 brins de ciboulette et de cerfeuil
- huile de pépins de raisin

- Avant de commencer, on n'oublie pas les fondamentaux, on fait préchauffer son four à 150°.
- Ciseler les oignons, éplucher les pommes de terre et couper les à 0,3 mm d'épaisseur. Ensuite, à l'aide d'un emporte pièce de 5cm de diamètre, faites plusieurs cercles, entre 4 à 6 ou plus suivant les gourmands que vous avez invités.
- Mettre 20 g de beurre dans une grande poêle avec les oignons et la poitrine fumée, ajouter les pommes de terre, saler et poivrer et ajouter le fond de blanc. Laisser cuire 8mn à frémissment.
- Pendant ce temps, désarêter la pièce de truite, puis la replacer au frais.
- Avant de passer la sauce au chinois, piquer les pommes de terre avec la pointe d'un couteau pour vérifier la cuisson et on retire du feu. On récupère délicatement les pommes de terre sans les casser, on les réserve dans un plat avec un peu de jus pour les garder au chaud.
- Remettre la sauce dans la casserole et réduire la sauce de 1/3 et la monter au beurre (50 g) avec le mixeur.
- Dans une poêle, avec un fond d'huile de pépins de raisin, faites cuire quelques minutes la truite préalablement coupée en pavé, à l'unilatérale (côté peau uniquement).
- Enfournier les pavés en utilisant un thermomètre sonde pour finir la cuisson : 55° à cœur. Laisser le four à 150
- Dresser vos assiettes en utilisant les tomates confites, les herbes et le chèvre râpé avec un économiste.

Bon appétit !

Le conseil du chef :

Ce plat peut être dégusté avec du Pouilly Fumé du Domaine Landrat-Guyollot.

CONNECTÉS !



QUOI DE NEUF SUR LES RÉSEAUX ?

La sélection de la Redac'

INSTAGRAM



@astroxcape
Le Saut du Gouloux



@instantsdevueetdailleurs
Les champs de Tournesol de Champvoux



@alexisgoure
Porsche Club Motorsport
circuit de Magny-Cours



@SDIS58

Sapeurs-Pompiers de la Nièvre

Du 15/10/2019 au 31/10/2019,

l'application @permit_to_save

a été sollicitée 37 fois par le @SDIS58 sur

30 communes du département. 226 bénévoles

alertés dont 37 secouristes disponibles !

Un grand merci à tous les bénévoles inscrits sur l'appli ! Ensemble, Sauvons des vies !



LU SUR TWITTER



POST FACEBOOK



Département de la Nièvre

Publié par Johan Boulet (1) - 30 janvier, 14:36 · G

#TrèsHautDébit ► Une bonne nouvelle pour le territoire !

Tout à l'heure, en fin de matinée, Alain Weill, Pdg d'Altice France, Lionel Recorbat, PDG de SFR FTTH, Guy Hourcade, conseiller départemental ont signé la convention engageante et opposable pour rendre raccordable à la fibre optique environ 130 000 logements et locaux professionnels d'ici au 31 décembre 2022.

📍 D'ici 3 ans, 100 % des Nivernais vont bénéficier du très haut débit grâce au déploiement de la performance de la fibre à 1 Gbit/s, 50 fois plus rapide en moyenne que l'ADSL.

L'accès à Internet dans des conditions optimales contribuera au développement et au désenclavement du territoire.

Un chantier d'envergure avec des rythmes soutenus de déploiement, mais SFR FTTH, filiale du groupe Altice France-Sfr assure que les délais seront tenus.



QR CODE

LE PERMIS DE RÊVER

Documentaire «Sport Reporter»
de Canal Plus sur FEED Racing.



CANAL+ a réalisé un reportage sur FEED Racing France, le programme de détection de jeunes talents créé par Jacques Villeneuve et Patrick Lemarié. Ce document de 26 minutes permet de se glisser dans les coulisses de ce concours où le lauréat remportait un volant en F4.

nièvre
le département

www.nievre.fr



La Nièvre c'est VOUS !

Le Conseil départemental de la Nièvre fait vivre la démocratie et la citoyenneté participative.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNE ET CITOYEN

Les jeunes font vivre la démocratie et participent aux prises de décisions !



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CITOYENS EN TRANSITION

Les citoyens agissent pour le développement durable !



LE BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS

Les citoyens proposent des actions concrètes, le département les finance !

